

Charte de bonne conduite IMOCA

En tant que membre de la Classe IMOCA, je m'engage à respecter les principes suivants, tant en mer qu'à terre

Exemplarité et rayonnement des valeurs de notre sport

En période de course, je m'engage à :

- adopter un comportement exemplaire et concourir dans le strict respect des règles établies par la Classe IMOCA et les instances sportives nationales et internationales

De manière générale, je m'engage à :

- agir avec responsabilité et de manière à promouvoir les valeurs positives de notre sport,
- agir pour minimiser l'impact de mon activité sur l'environnement,
- ne pas avoir de comportements et/ou de commettre d'actes susceptibles de discréditer ou d'entacher la réputation de la Classe IMOCA, de ses membres et de ses dirigeants, salariés et prestataires. A ce titre j'adopterai une communication prudente et mesurée vers tous médias notamment les supports numériques ou réseaux sociaux.

Respect de l'intégrité physique et psychologique

Je m'engage à :

- ne pas encourager ni adopter de comportement violent, ne pas commettre un quelconque abus et/ou harcèlement physique, psychologique et/ou sexuel,
- ne pas encourager, ni adopter de comportement discriminatoire, de quelque nature que ce soit, basé sur l'origine, le sexe, l'âge, l'orientation sexuelle, les convictions politiques, philosophiques ou religieuses,
- adopter un comportement respectueux et créer un environnement inclusif dans le respect de chacun(e),
- traiter chacun(e) avec équité, dignité et considération,
- le cas échéant, à signaler toute situation de violence, d'abus ou de harcèlement dont j'ai connaissance, afin de garantir la sécurité et le bien-être de tous et toutes au sein de notre environnement.

Fairplay au sein des équipes et entre les équipes

Je m'engage à adopter un comportement fairplay au sein de mon équipe et ainsi qu'entre les équipes de la Classe IMOCA.

Solidarité en mer comme à terre

La solidarité étant une valeur fondamentale en mer, je m'engage également à respecter cette valeur à terre afin d'apporter une aide à toute équipe en difficulté lorsque la sécurité des biens et des personnes est en jeu.

En signant cette charte, je m'engage à en respecter ses dispositions et je suis pleinement conscient(e) que tout manquement à cette charte de bonne conduite est susceptible de constituer un motif grave tel que visé à l'article B- III du règlement intérieur de l'IMOCA et la saisine du Conseil d'Administration de la Classe IMOCA.

Nom du Membre	
Signature	
Date	